

riences que nous avons poursuivies dans la mise en valeur des ressources dans un comté au nord du Wisconsin.

Premièrement, j'aimerais vous parler de notre comté. C'est un comté d'environ trois-quart de million d'acres ou davantage; la population globale n'atteint pas 10,000 âmes. La plus grande partie du sol, soit 80 p. 100, est couverte de forêts. La population est donc parsemée sur une très vaste étendue.

Je vous donnerai d'autres détails au sujet des caractères physiques du comté un peu plus tard.

J'aimerais d'abord vous dire que, lorsque j'ai été nommé agent dans le comté de Sawyer, en 1943, le premier programme de travaux avait été préparé par le fonctionnaire du service de vulgarisation. Ce programme avait ensuite reçu l'approbation, avec quelques légères modifications, du comité agricole, chargé du travail de vulgarisation dans les comtés; mais je me suis aperçu qu'il était très difficile de faire accepter ce programme par les gens du comté.

Le sénateur TAYLOR (*Westmorland*): Quand vous parlez du service de vulgarisation, s'agit-il d'un service du gouvernement fédéral ou des gouvernements des Etats?

M. WEISS: Il s'agit d'un effort coopératif entre le comté, l'état et le gouvernement fédéral. Chaque comté du Wisconsin et tous ceux des Etats-Unis ont une organisation semblable.

Le sénateur McDONALD: C'est un service de vulgarisation régulier, n'est-ce pas?

M. WEISS: Oui.

Le sénateur McDONALD: Est-ce le seul service de vulgarisation à l'usage des cultivateurs?

M. WEISS: Oui.

Le sénateur HIGGINS: Vous êtes attaché au gouvernement fédéral, n'est-ce pas?

M. WEISS: Oui.

Le sénateur CAMERON: Monsieur le président, il pourrait être utile de savoir de M. Weiss à combien s'élèvent les contributions respectives du comté, de l'état et du gouvernement fédéral. Je ne sais pas exactement ce qu'elles sont maintenant, mais le gouvernement fédéral a déjà assumé 34 p. 100 des dépenses. Ce pourcentage est bien différent du nôtre.

M. WEISS: Monsieur le président, M. Kepner sera probablement plus en mesure de répondre à cette question.

M. KEPNER: Monsieur le président, à l'heure actuelle le gouvernement fédéral paye environ 38 p. 100 des frais, le reste étant réparti dans un rapport de trois à deux entre l'Etat et le comté. Ce dernier en assume la part la plus légère, soit près de 25 p. 100 du total.

M. WEISS: Après deux années de travail de ce genre, qui consistait à tenter d'obtenir que le public adopte un programme que nous élabor-